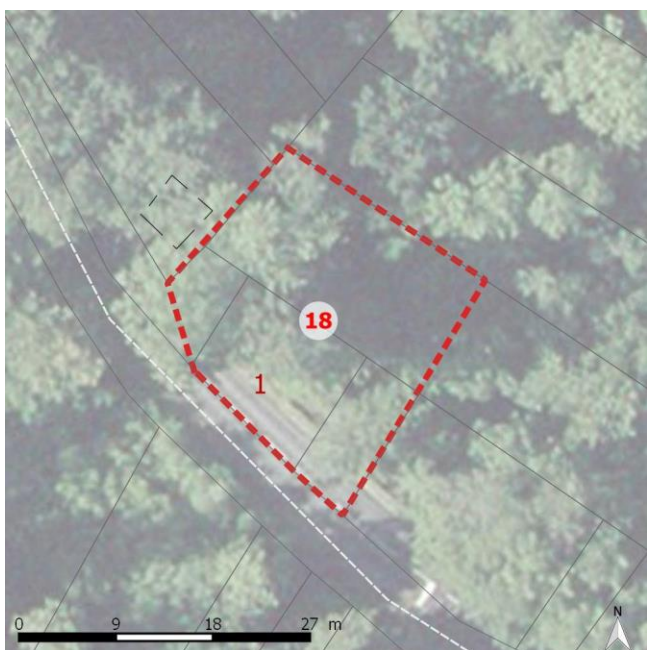


Lavoir du bois d'Enfer



Identifiant fiche : 018

Localisation :

Adresse : En contrebas de la RD81
95420

Wy-dit-Joli-Village

Code Insee : 95690

Parcelles : n°441 et 442

Situation : En écart - Enfer

Protection :

Dates : XIXe siècle

Typologie :

Classe : Patrimoine lié à l'eau

Type : Lavoir

Fonction actuelle : Lavoir

Implantation : En alignement /

En retrait / Isolé

Statut :

Intérêt patrimonial : Élément intéressant

Etat (2017) : Bon

Foncier : Public

Seul les éléments repérés
sont soumis à prescriptions

– Etat existant

Ce lavoir (1) est situé à proximité du hameau d'Enfer, rattaché au bourg de Wy-dit-Joli-Village. Il est implanté le long de la rue Pierre Fontaine, en contrebas de celle-ci, isolé dans les bois.

D'emprise au sol carrée, un mur en moellons de pierre calcaire à joints beurrés s'élève sur l'un des côtés, tandis qu'à l'opposé et en partie médiane, on observe quatre poteaux carrés en bois, chacun posé sur un socle de pierre : c'est sur ces éléments que prend appui la couverture. Deux poutres métalliques reliant le mur et les poteaux permettent également d'ancrer les pannes en bois du toit. La toiture, en tuiles mécaniques, présente deux pans distincts qui se regardent, permettant ainsi de recueillir les eaux de pluie pour alimenter le bassin du lavoir. Ce dernier est lui-même bordé de carreaux à laver en pierre.



Lavoir vu depuis la route

– **Éléments à caractère dénaturant – Recommandations à prendre en compte dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire :**

Les travaux de rénovations d'ouvrages

Lors de la rénovation il est impératif de garder une cohérence entre les matériaux en place et ceux utilisés pour la rénovation.

- Mur en moellon beurré au mortier de ciment.

- Végétalisation

La colonisation végétale des différents éléments peut entraîner des désordres, pouvant amener des pathologies plus graves.



Mur d'appuis

– **Éléments à préserver – Prescriptions à imposer dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire :**

– L'emprise, l'organisation et les gabarits du bâti existant

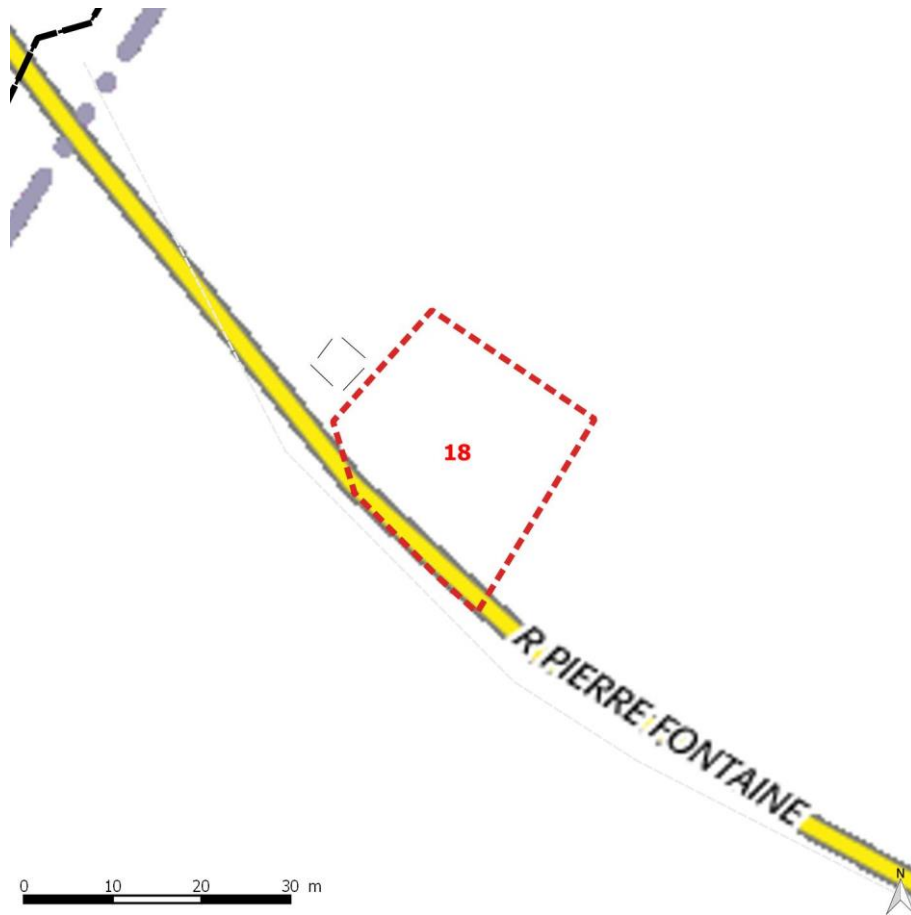
– La forme et la nature de la toiture

– La nature et le traitement des parements de façades

– L'intégrité du bassin et ses pavés de lavage



Extrait du plan IGN



Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)

